



Réparation plaque chauffante et robinet

Par **Davdi1982**, le **16/09/2013** à **15:32**

Bonjour,

Je suis locataire depuis plus de 7 ans, et il y a presque 3 semaines mes plaques chauffante sont HS et mon robinet également (le bouton d'eau chaude tourne dans le vide).

J'ai prévenu l'agence qui gère mon appartement et une semaine plus tard un devis à été faire, depuis l'agence me dis qu'elle a transmis au propriétaire le devis et qu'elle attend sa réponse. Hors je trouve cela bien long.

De plus l'agence me dis que c'est a moi de réparer le robinet, chose à la quelle j'ai répondu que ce n'étais pas un problème de joints mais du robinet. La personne n'a plus trop contester ce fait.

Que puis-je faire? J'avais penser demander une réduction de loyer?

Merci,
David

Par **moisse**, le **17/09/2013** à **11:36**

Vous devriez surtout penser à savoir comment le robinet d'eau chaude a pu se détériorer sans forçage de la part de son utilisateur.

Parce que effectivement ce l'est pas un problème d'entretien (joint, presse-étoupe) mais de détérioration par un mauvais usage.

Par **Davdi1982**, le **17/09/2013** à **11:40**

Bonjour, le robinet à une trentaine d'année et je pense qu'il a simplement été usé avec le temps. Un robinet n'est pas éternel.

Cordialement,
David